

Rejoignez Le Souvenir Français !

Le Souvenir Français contribue à **la transmission des valeurs de la République** aux nouvelles générations.

Ne jamais oublier ceux qui sont morts pour la France et tous ceux qui ont combattu pour la liberté ; voilà un objectif fort qui implique aujourd'hui, de plus en plus, la mobilisation de la société civile en s'appuyant sur un fonctionnement associatif renforcé.

Alors, n'hésitez pas, rejoignez l'association par **vos adhésions**, par **vos dons**, par **vos implications** et soyez ainsi, à votre manière, un gardien de la **Mémoire** !



Créée en 1887 par Xavier Niessen, et **reconnue d'utilité publique en 1906**, l'association « Le Souvenir Français » est placée **sous le haut patronage du Président de la République** et a été couronnée par l'Académie Française en 1975 et par l'Académie des Sciences Morales et Politiques en 1978.

Elle compte 200 000 adhérents de **tout âge** et de **toute origine sociale**, 104 délégations départementales, 1 700 comités locaux et 68 représentations à l'étranger.

Ses valeurs sont : **Entretenir, se souvenir, transmettre**

Sa devise : « **A nous le souvenir, à eux l'immortalité !** »

La vocation du Souvenir Français est de **maintenir la mémoire** de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France ou l'ont bien servi, qu'ils soient Français ou Etrangers.

Sa mission est d'**entrettenir les sépultures et les monuments commémoratifs**, ainsi que d'**organiser des actions en hommage** au courage et à la fidélité des hommes et des femmes morts au champ d'honneur.

En application de ses valeurs, le Souvenir Français s'emploie à :

- **Entretenir, fleurir, restaurer les tombes** des Morts pour la France ainsi que **les monuments ou stèles** mettant à l'honneur les hommes et les femmes, civils ou militaires, qui ont honoré la France par de belles actions ;
- Participer à des **projets pédagogiques** sur les lieux de Mémoire ou à diverses **expositions**.
- **Transmettre** le devoir de Mémoire **aux jeunes générations**.

Organisation locale

Notre commune est rattachée au **Comité de Saint-Germain des Fossés et sa région** qui regroupe aujourd'hui les **9 communes** suivantes : Billy, Magnet, Montaigu-le-Blin, Saint-Félix, Saint-Gérard-le-Puy, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat, Sanssat et Seuillet.

Personne à contacter :

- *Jean-Louis Périchon (Président du Comité de Saint-Germain et sa région) : 06 07 04 51 10 - E-mail : jeanlouis.perichon@wanadoo.fr*

➔ Le devoir de mémoire nous concerne **tous**, quel que soit **notre âge**, quelle que soit **notre place** dans la société.